



**VICE-RECTORAT
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Vice-rectorat de la Polynésie française
Département des Examens, des cert. pro.
et des concours (DEC)

Vu le décret n° 2015-885 du 20 juillet 2015 relatif aux conditions de nomination des personnels enseignants du second degré et des conseillers principaux d'éducation aux fonctions de formateur académique ;

Vu l'arrêté du 20 juillet 2015 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique ;

Vu l'arrêté n° 9980-2022/VR/DRH/DEC du 03 novembre 2022 fixant les modalités d'organisation de la session d'admission du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA) ouverte au titre de l'année 2023 ;

ARRETE

Article 1 : Le jury et les examinateurs adjoints au jury pour les épreuves d'admission du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA) de la session 2023 sont arrêtés comme suit :

PRESIDENT DE JURY

M. Thierry TERRET
Vice-recteur de Polynésie française

Vice-rectorat de Polynésie française

VICE-PRESIDENTE DE JURY

Mme NATHALIE VOLANT
Inspectrice d'académie - inspecteur pédagogique régional de classe normale

Vice-rectorat de Polynésie française

MEMBRES DE JURY

M. PASCAL CHARLERY
Personnel de direction hors classe

Lycée du Diadème - Te Tara O Te Maiao

Mme FATIHA INZA
Inspectrice de l'éducation nationale de classe normale

Circonscription n° 06 - Direction générale de l'éducation et des enseignements (DGEE)

M. TERAITUA YVON
Professeur certifié classe normale

Lycée du Diadème - Te Tara O Te Maiao

EXAMINATEURS ADJOINTS AU JURY

Mme YVETTE TOMMASINI
Inspectrice d'académie - inspecteur pédagogique régional de hors classe

Vice-rectorat de Polynésie française

M. DIDIER CHADOURNE
Inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional de hors classe

Vice-rectorat de Polynésie française

M. ERIC SIGWARD
Inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional de hors classe

Vice-rectorat de Polynésie française

M. YANNICK HERNANDEZ
Inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional de hors classe

Vice-rectorat de Polynésie française

M. CEDRIC FRUCHON
Professeur agrégé hors classe

Mme FLORINE MOURRAIN
Professeur certifié classe normale

M. YVES-MARY VERHOEVE
Professeur certifié hors classe

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
de Polynésie française (INSPE)

Collège de Arue

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
de Polynésie française (INSPE)

Article 2 : Le secrétaire général du vice-rectorat de la Polynésie française est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Papeete, le 01 février 2023

Le vice-recteur
de la Polynésie française

Thierry TERRET

